

**DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES 2023-2024 DE L'UFR CHIMIE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023,**

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2023-2024 en annexe des formations
suivantes portées par l'UFR Chimie :

- Licence Chimie + LAS 3
- Licence Physique, chimie
- Licence professionnelle Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement
- Master Chimie
- Master Ingénierie de conception

Membres en exercice : 43
Votes : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2023-09-12-11

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



UFR CHIMIE

Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

Licence Chimie + LAS 3

Parcours :

- * Chimie (N2, N3)
- * Chimie à l'interface de la Biologie (N2, N3) - LAS 3
- * Packaging (N3)
- * PEIP B (N2)

Conseil de Gestion : 28/08/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is shown.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Julien CHRISTMANN**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Chimie (N2, N3)	Christine BONAL	christine.bonal@uca.fr
Chimie à l'interface de la Biologie (N2, N3) - LAS 3	Claude TAILLEFUMIER	claudette.taillefumier@uca.fr
Packaging (N3)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr
LAS 2 Chimie (N2)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr
PEIP B (N2)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.bugiere@uca.fr

Règles d'assiduité, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non obligatoire, peut être contrôlée par liste d'émargement à titre informatif
Assiduité aux TD	Non obligatoire, peut être contrôlée par liste d'émargement à titre informatif et/ou si une note d'assiduité est prévue dans les MCCC
Assiduité aux TP	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 1 absence injustifiée. Les étudiants bénéficiant d'un RSE doivent suivre au minimum 50% des TP de chaque UE
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. • Une note de 0 sera attribuée à toute absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3, tous parcours (UE libre stage)*	2 semaines*	fin d'année*

*Seules les informations données dans les fiches descriptives des UE libres font foi

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022

Le responsable de la formation joue le rôle de référent stage : Julien CHRISTMANN (julien.christmann@uca.fr)

Chimie (N3) : Christine BONAL

Chimie à l'interface de la biologie (N3) : Claude TAILLEFUMIER

Packaging (N3) : Julien CHRISTMANN

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours Chimie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Majeure	- Réactivité organique fonctionnelle I - Equilibres en solution et cinétique chimique - Techniques expérimentales - Analyses spectroscopiques et chromatographiques - Cristallographie - Analyse structurale moléculaire - Réactivité organique fonctionnelle II - Thermodynamique chimique - Chimie du quotidien - Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application - Transformation de groupements fonctionnels	33	B/B' Mineure C/C' Transverse	
B et B' Mineure	- Méthodes pratiques de synthèse organique - Physico-chimie des polymères - Matériaux et éléments métalliques : élaboration et corrosion - Milieux et interfaces - TP de chimie minérale et des éléments - Algorithmique et programmation scientifique	18	A/A' Majeure C/C' Transverse	
C et C' Transverse	- Anglais S3 - PPP - Anglais S4	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours Chimie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Fondamentales chimie	- Création de liaisons carbone-carbone - Synthèse multi-étapes - Thermodynamique des systèmes réels - Electrochimie - Symétrie moléculaire et cristalline - Rayons X et Matière - Synthèse stéréosélective et analyse-conformationnelle - Réactivité et propriétés des métaux de transition - Chimie quantique et spectroscopie	30	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B et B' Spécialisation Chimie : projets et pratique expérimentale	- Chimie industrielle - Travaux pratiques de Chimie du Solide - Chimie analytique avancée - Option : Développement et optimisation en chimie moléculaire OU Du solide réel au matériau fonctionnel OU Le médicament : de la conception à la clinique - Travaux pratiques de Chimie des Métaux - Synthèse organique expérimentale - Applications des spectroscopies	21	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C et C' Transverse	- Anglais S5 - Anglais S6 - UE libre	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 2 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Majeure	- Réactivité organique fonctionnelle I - Equilibres en solution et cinétique chimique - Techniques expérimentales - Analyses spectroscopiques et chromatographiques - Cristallochimie - Analyse structurale moléculaire - Réactivité organique fonctionnelle II - Thermodynamique chimique - Chimie du quotidien - Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application - Transformation de groupements fonctionnels	33	B/B' Mineure C/C' Transverse	
B et B' Mineure	- Microbiologie - Biologie moléculaires pour chimistes - Pharmacologie générale - Cellule et énergie - Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes	18	A/A' Majeure C/C' Transverse	
C/C' Transverse	- Anglais S3 - PPP - Anglais S4	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Fondamentales chimie et biologie	- Création de liaisons carbone-carbone - Synthèse multi-étapes - Biophysicochimie - Modélisation moléculaire - Dynamique des protéines - Chimie bio-organique - Chimie bio-inorganique - Biotechnologies microbiennes - Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 3 - Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle	30	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B et B' Spécialisation CiB : projets et pratique expérimentale	- Chimie industrielle - Synthèse organique expérimentale - Chimie analytique avancée - Option : Développement et optimisation en chimie moléculaire OU Du solide réel au matériau fonctionnel OU Le médicament : de la conception à la clinique - Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels - Méthodologie moléculaire - Chimie biologique expérimentale	21	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C et C' Transverse	- Anglais S5 - Anglais S6 - UE libre	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 2 - PEIP B				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Majeure	- Réactivité organique fonctionnelle I - Equilibres en solution et cinétique chimique - Techniques expérimentales - Analyses spectroscopiques et chromatographiques - Analyse structurale moléculaire - Réactivité organique fonctionnelle II - Thermodynamique chimique - Chimie du quotidien - Transformation de groupements fonctionnels	26	B/B' Mineure C/C' Transverse	
B et B' Mineure	- Microbiologie - Biologie et génétique moléculaires - bioinformatique - Cycle cellulaire et différenciation - Cellule et énergie - Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes - Statistiques 1 - Projet Polytech	25	A/A' Majeure C/C' Transverse	
C et C' Transverse	- Anglais S3 - PPP - Anglais S4	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours Packaging				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Fondamentales chimie	- Harmonisation Chimie 1 - Chimie industrielle - Chimie organique : applications et TP - Harmonisation Chimie 2 - Procédés de transformation - Applications des matériaux au quotidien - Chimie analytique - Matériaux pour l'emballage - Chimie et physico-chimie des polymères	27	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B et B' Spécialisation Packaging : projets et sciences connexes	- Logiciels de conception - Méthodologie de projets - Physique et biologie pour l'emballage - Connaissances des géométries - Projets - Dynamique des marchés emballage	24	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C et C' Transverse	- Anglais S5 - Anglais S6 - UE libre	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

NIVEAU 2 - Parcours Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h+1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E†+A	1h30	1	E	1h30
		Cristallochimie	3		EvC EvT	33	3 1	2E+A E	30'+45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A† E	- 1h30	1	E	1h30
	B	Physico-chimie des polymères	3		EvC EvT	50	3 1	M+O+E E	15'+30' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Matériaux métalliques : élaboration et corrosion	3		EvC EvT	33	2 1	2TP E	- 1h30	2 1	2 TP† E	- 1h30	1	E	1h30
		Méthodes pratiques de synthèse organique	3		EvC	100	2	M+TP	-	2	M+TP†		1	O	20'
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'
			30												

4	A'	Réactivité organique fonctionnelle II	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Analyse structurale moléculaire	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Transformation des groupements fonctionnels	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h30
		Chimie du quotidien	3		EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	O	15'
	B'	Milieus et Interfaces	3		EvC EvT	50	5 1	TP E	1h	3 1	TP† E	- 1h	1	E	1h
		TP de chimie minérale et des éléments	3		EvC	100	2	TP+O	20'	2	TP+O†	20'	1	E	1h30
		Algorithmique et programmation scientifique	3		EvC	100	2	A+M	1h30	2	A+M†	1h30	1	A	1h30
	C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Techniques expérimentales : A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

Cristallochimie : A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et/ou QCM (14% par épreuve).

Analyses spectroscopiques et chromatographiques : La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours

Transformation de groupements fonctionnels : 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

Milieus et Interfaces : Conservation de la note de TP en 2^{de} chance.

TP de chimie minérale et des éléments : EvC = 50 % pour compte rendus de TP + 50 % O

Algorithmique et programmation scientifique : A = évaluation sur ordinateur (en première et deuxième chance), M = mini-projet avec rendu d'un programme

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 2 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h+1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E++A	1h30	1	E	1h30
		Cristallochimie	3		EvC EvT	33	3 1	2E+A E	30'+45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A+ E	- 1h30	1	E	1h30
	B	Biologie moléculaire pour chimistes	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Pharmacologie générale (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		Microbiologie (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'
			30												

4	A'	Réactivité organique fonctionnelle II	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Analyse structurale moléculaire	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Transformation des groupements fonctionnels	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h30
		Chimie du quotidien	3		EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	O	15'
	B'	Cellule et énergie (Licence SdV)*	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

*Les MCCC des UE issues de la licence de Sciences de la Vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Techniques expérimentales : A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

Cristallochimie : A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve).

Analyses spectroscopiques et chromatographiques : La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours

Pharmacologie générale : A = 1 examen de TP + 2 tests en ligne, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Microbiologie : A = tests en ligne + CR TP, conservation des notes d'EvC en 2^{de} chance

Transformation de groupements fonctionnels : 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

Cellule et énergie : Conservation de la note d'EvC si $>$ ou $=$ à 10 pour la 2^{de} chance avec rapport EvC/EvT: 50/50. Si EvC $<$ à 10, EvT = 100%

Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes : A= tests en ligne et en TP, conservation des notes d'EvC en seconde chance

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 2 - PEIP B

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 46 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exa			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h+1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E ⁺ +A	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A ⁺ E	- 1h30	1	E	1h30
	B	Biologie et génétique moléculaire - bioinformatique (Licence SdV)*	6		EvC EvT	50	3 1	E+2A E	1h+45'+1h 30 2h	2+1 1	2E+A E	1h+45'+1 h30 2h	1	E	2h
		Le cycle cellulaire et ses régulations (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Microbiologie (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3												
		EC 1 : PPP Sciences		0,67	EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'
		EC 12: PPP Polytech		0,33	EvC	100	1	M	-	1	M	-	1	M	-
		30													

4	A'	Réactivité organique fonctionnelle II	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Analyse structurale moléculaire	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Transformation des groupements fonctionnels	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h30
		Chimie du quotidien	2		EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	O	15'
	B'	Cellule et énergie (Licence SdV)*	5		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Statistiques 1 (Licence SdV)*	2		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Projet Polytech	3		EvC	100	2	M + S	30'	2	M + S	30'	1	M	-
	C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

*Les MCCC des UE issues de la licence de sciences de la vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Techniques expérimentales : A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

Cristallochimie : A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve).

Analyses spectroscopiques et chromatographiques : La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours.

Biologie et génétique moléculaire - bioinformatique : A = évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S, conservation de la note d'EvC quelle qu'elle soit pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT 50/50

Le cycle cellulaire et ses régulations : A= CR de TP + examen en ligne + analyse de doc (en ligne), conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Microbiologie : A = tests en ligne + CR TP, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Transformation de groupements fonctionnels : 30 min de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

Cellule et énergie : Conservation de la note de CC si ≥ 10 pour la seconde chance avec rapport CC/ET: 50/50. Si $CC < 10$, ET = 100%

Cellule et énergie : Conservation de la note d'EvC si ≥ 10 pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT: 50/50. Si $EvC < 10$, EvT = 100%

Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes : A= tests en ligne et en TP, conservation des notes d'EvC en seconde chance

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Thermodynamique des systèmes réels	3		EvC EvT	50	5 1	TP+M E	- 1h30	3 1	TP++M E	- 1h30	1	E	1h30
		Electrochimie	3		EvC EvT	50	2 1	M+E E	1h30 1h30	2 1	M+E E	1h30 1h30	1	E	1h30
		Création de liaisons C-C	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Synthèse multi-étapes	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Symétrie moléculaire et cristalline	3		EvC	100	2	E	1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Rayons X et matière	3		EvC EvT	50	2 1	TP+E E	30' 1h	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-
		Synthèse organique expérimentale	3		EvC	100	4	M+2A+E	-	4	M+2A+E†	-	1	E	1h30
		Travaux pratiques de chimie du solide	3		EvC	100	3	M+2O	20'	2	M+O†	20'	1	E	1h30
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		30													

6	A'	Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle	3		EvC	100	3	E	2*45'+1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Réactivité et propriétés des métaux de transition	3		EvC	100	3	2E+A	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Chimie quantique et spectroscopie	6												
		EC 1 : chimie quantique		0.5	EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : spectroscopie		0.5	EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
	B'	Chimie analytique avancée	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	O	10'
		Application des spectroscopies	3		EvC	100	2	M+E	1h30	2	M+E+	1h30	1	E	1h30
		Travaux pratiques de chimie des métaux	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	E	1h30
		Choix option : 1 parmi 3	3												
		Du solide réel au matériau fonctionnel (option)	3		EvC	100	2	E+O	20'+2h	2	E+O	20'+2h	2	M+O	20'
		Le médicament : de la conception à la clinique (option)	3		EvC	100	2	O	20'	2	O+	20'	1	O	20'
		Développement et optimisation en chimie moléculaire (option)	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	O	20'
	C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Thermodynamique des systèmes réels : Conservation de la note moyenne d'EvC en 2nde chance.

Chimie industrielle : EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle : BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

Synthèse organique expérimentale : 2A = évaluation des compétences expérimentales ET test en ligne sur la sécurité (5 %)

Réactivité et propriétés des métaux de transition : A = assiduité

Travaux pratiques de Chimie des Métaux : EvC = 2 notes de comptes rendus de TP pour 30% et 20% + 50% O (20min).

Du solide réel au matériau fonctionnel : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement

Développement et optimisation en chimie moléculaire : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement.

NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exa			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Création de liaisons C-C	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Synthèse multi-étapes	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Biophysicochimie	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Modélisation moléculaire	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	2 1	TP†+A E	1h30	1	E	1h30
		Dynamique des protéines (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	2 1	A E	2*15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-
		Synthèse organique expérimentale	3		EvC	100	4	M+2A+E	-	4	M+2A+E†	-	1	E	1h30
		Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 15'
		Méthodologie Moléculaire (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 15'
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		30													

6	A'	Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Chimie bioorganique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Chimie bioinorganique	3		EvC	100	3	O 2 E	- 45'	1	E	1h30	1	E	1h30
		Biotechnologies microbiennes (licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 2 (Licence SdV)**	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	B'	Chimie analytique avancée	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	O	10'
		Chimie biologique expérimentale	3		EvC	100	2	M	-	2	M+	-	1	O	20'
		Choix option : 1 parmi 3	3												
		Du solide réel au matériau fonctionnel (option)	3		EvC	100	2	E+O	20'+2h	2	E+O	20'+2h	2	M+O	20'
		Le médicament : de la conception à la clinique (option)	3		EvC	100	2	O	20'	2	O+	20'	1	O	20'
		Développement et optimisation en chimie moléculaire (option)	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O+	20'	1	O	20'
	C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie										
			30												

*Les MCCC des UE issues de la licence de sciences de la vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

**Cette UE issue de la licence de sciences de la vie, parcours pharmacologie comporte un nombre de crédits et des MCCC spécifiques pour les étudiants de la licence de chimie, parcours chimie à l'interface de la biologie.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Chimie industrielle : EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle : BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

Synthèse organique expérimentale : 2A = évaluation des compétences expérimentales ET test en ligne sur la sécurité (5 %)

Modélisation moléculaire : A = QCM sur le cours

Dynamique des protéines : A = tests en ligne, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM et/ou QROC

Méthodologie moléculaire : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Chimie bio-inorganique : la répartition des notes d'EvC, est de 30 % pour l'oral (présentation sur un sujet donné) et de 70% pour les deux écrits

Biotechnologies microbiennes : A = fichier excel + questionnaires d'analyses de résultats, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Du solide réel au matériau fonctionnel : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement

Développement et optimisation en chimie moléculaire : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement.

NIVEAU 3 - Parcours Packaging

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exa			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-
		Harmonisation chimie 1	3		EvC	100	4	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Harmonisation chimie 2	3		EvC	100	4	E	1h+ 3*1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Procédés de transformation	3		EvC	100	2	O+E	15'+ 20'	1	E	1h	1	E	1h
		Chimie organique : applications et TP	3		EvC	100	3	M+O+A	30'	3	M+O+A†	30'	1	O	20'
	B	Connaissances des géométries	3		EvC	100	2	E+A	1h	2	E+A	1h	1	E	1h
		Méthodologie de projets	3		EvC	100	2	O+E	15'+20'	1	E	1h	1	E	1h
		Physique et biologie pour l'emballage	6												
		EC 1 : Physique		0.6	EvC	100	3	2E+O	2*1h+ 30'	2	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Biologie		0.4	EvC	100	4	2M+O+E	15'+45'	1	E	1h	1	E	1h
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		30													

6	A'	Matériaux pour l'emballage	3		EvC	100	4	E	45'	1	E	1h30	1	E	1h30
		Chimie et physico-chimie des polymères	3		EvC	100	6	2A+2O+1M +1E	2*20'+ 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 30'
		Chimie analytique	3		EvC EvT	30	3 1	TP E	1h30	2 1	TP† E	- 1h30	1	E	1h30
		Applications des matériaux au quotidien	3		EvC EvT	50	2 1	M+O E	15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B'	Logiciels de conception	6		EvC	100	5	2TP + 3A	-	5	2TP†+3A	-	1	TP	1h
		Projets	3		EvC	100	2	M+O	25'	2	M+O	25'	1	O	25'
		Dynamique des marchés emballage	3		EvC	100	3	O+TP+M	30'	2	O+M	30'	1	E	1h
	C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE libre	3	En fonction de l'UE libre choisie											
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

** Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.*

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2^{de} chance.

Chimie industrielle : EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle : BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2^{de} chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

Chimie organique : applications et TP : A = test en ligne sur la sécurité (5 %)

Connaissances des géométries : A = mise en plan à préparer individuellement à l'issue des séances de cours

UE Physique et Biologie pour l'emballage - EC Physique : La note d'oral est conservée en 2^{de} chance.

Chimie et physico-chimie des polymères : A = réalisation d'un poster ET d'une vidéo par groupe.

Logiciels de conception : A = Projets individuels à réaliser sur les logiciels étudiés via un accès à distance

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en PASS et Portail Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé s'il remplit les conditions de recevabilité.

UE de préparation à l'oral

L'UE de préparation à l'oral se validant par le rendu d'un écrit sur l'ENT, tout manquement à cette obligation conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).

L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).

- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :

***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants,
dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is shown.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
	LANSAD Anglais STAPS													
	N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	60 min/ 10min	2	E + O	60min/ 10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	10min	1	O	10 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	15 min	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S5 EAD		1	EvT		1	O	10 min				1	O	10min
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E et/ou O	1h/ 15 min
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min

2	N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD Anglais PSSSE EAD													
	N1 S2 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	10min				1	O	10min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



UFR CHIMIE

Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

Licence PHYSIQUE-CHIMIE

Parcours : * Physique-Chimie
 * Pluridisciplinaire-Sciences

Conseil de Gestion : 28/08/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Co-Responsables Pédagogiques de la mention : Yaël ISRAELI (UFR de Chimie) et Régis LEFEVRE (EUIP)

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Physique-Chimie	Yaël ISRAELI Régis LEFEVRE	yael.israeli@uca.fr Regis.LEFEVRE@uca.fr
Pluridisciplinaire-Sciences	Yaël ISRAELI Régis LEFEVRE	yael.israeli@uca.fr Regis.LEFEVRE@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	La présence en Cours Magistral n'est pas obligatoire mais peut être contrôlée à titre informatif.
Assiduité aux TD	La présence en Travaux Dirigés n'est pas obligatoire mais peut être contrôlée à titre informatif.
Assiduité aux TP	L'assiduité en Travaux Pratiques est obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. Une note de 0 sera attribuée à toute absence injustifiée à une épreuve ou séance. Les étudiants bénéficiant d'un RSE doivent suivre au minimum 50% des TP de chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves écrites mais aucun retard n'est accepté pour les épreuves d'examen de TP.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. • Une note de 0 sera attribuée à toute absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3, tous parcours (UE libres stage)*	2 semaines*	fin d'année*

*Seules les informations données dans les fiches descriptives des UE libres font foi

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : pour l'UE libre "stage" : Federico Cisnetti

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Tous parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A - Majeure Chimie	UE 1 - UE 2 - UE 3 - UE 4	12	B et C	
B - Majeure Physique	UE 5 - UE 6 - UE 7 - UE 8	12	A et C	
C - Transverse	UE 9 - UE 10	6		A et B
A' - Majeure Chimie	UE 11 - UE 12 - UE 13 - UE 14	12	B' et C'	
B' - Majeure Physique	UE 15 - UE 16 - UE 17 - UE 18 - UE 19	15	A' et C'	
C' - Transverse	UE 20	3		A' et B'

Les blocs A/A' se compensent

Les blocs B/B' se compensent

Les blocs C/C' se compensent

- pour le semestre S3 : si la moyenne du S3 sur l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10 et la moyenne sur le bloc AB des fondamentaux de physique et de chimie est supérieure ou égale à 10 (si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, le S3 a le statut AJ), deux cas sont possibles :

* soit toutes les UEs du bloc AB ont une note supérieure ou égale à 10 (AKI) alors le bloc AB est validé et le S3 a le statut ADM

* si l'une au moins des UE du bloc AB n'est pas validée, le S3 a le statut ATSP signifiant que cette (ou ces) UE pourra être repassée en seconde chance - dans l'hypothèse où la L2 ne serait pas validée en première chance - afin d'obtenir la moyenne sur l'ensemble du bloc fondamental AA'BB' de l'année.

Niveau 3 - Parcours Physique-Chimie				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A - Fondamentaux Chimie	UE 1 - UE 2 - UE 3 - UE 4	12	B et C	

B - Fondamentaux Physique	UE 5 - UE 6 - UE 7	12	A et C	
C - Transverse	UE 8 - UE 9	6		A et B
A' - Fondamentaux Chimie	UE 10 - UE 11 - UE 12 - UE 13	12	B' et C'	
B' - Fondamentaux Physique	UE 14 - UE 15 - UE 16 - UE 17	12	A' et C'	
C' - Transverse	UE 18 - UE 19	6		A' et B'

Les blocs A/A' se compensent

Les blocs B/B' se compensent

Les blocs C/C' se compensent

Niveau 3 - Parcours Pluridisciplinaire-Sciences				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A - Fondamentaux Chimie et Physique	UE 1 - UE 2 - UE 3 - UE 4	12	B et C	
B - Compléments Pluridisciplinaires	UE 5 - UE 6 - UE 7	12	A et C	
C - Tranverse	UE 8 - UE 9	6		A et B
A' - Fondamentaux Chimie et Physique	UE 10 - UE 11 - UE 12 - UE 13	12	B' et C'	
B' - Compléments Pluridisciplinaires	UE 14 - UE 15 - UE 16	12	A' et C'	
C' - Tranverse	UE 17 - UE 18	6		A' et B'

Les blocs A/A' se compensent

Les blocs B/B' se compensent

Les blocs C/C' se compensent

NIVEAU 2 - Tous parcours

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Réactivité organique fonctionnelle I (Z219CU01)	3		EvC	100	2	E	1h + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h20
		UE 2 : Equilibres en solution et cinétique chimique (Z219CU02)	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Techniques expérimentales (Z219CU03)	3		EvC	100	5	2 TP + 2 E + A	1h	3	TP+ E*+ A	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Cristalochimie (Z219CU05)	3		EvC EvT	33	3 1	E + E + A E	30' +45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 5 : Champ classique (Z223CU01)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6 : Electromagnétisme 1 (Z223CU15)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Thermodynamique 1 (Z223CU03)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 8 : Oscillations et ondes (Z223CU16)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 9 : PPP Chimie (Z219CU19)	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'
		UE 10 : Anglais LANSAD 3 (Z2XXCU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												
	A'	UE 11 : Analyse structurale moléculaire (Z219DU01)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 12 : Réactivité organique fonctionnelle II (Z219DU02)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 13 : Thermodynamique chimique (Z219DU03)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 14 : Eléments des blocs s et p: de l'élaboration à l'application (Z219DU05)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30

4	B'	UE 15 : Mécanique des solides (Z223DU02)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Physique expérimentale pour PC 1 (Z223DU01)	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	1	TP	4h	1	E	1h30
		UE 17 : Electromagnétisme 2 (Z223DU20)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 18 : Optique ondulatoire/électromagnétique (Z223DU21)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 19 : Thermodynamique 2 (Z223DU05)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	C'	UE 20 : Anglais LANSAD 4 (Z2XXDU01)	3					Voir Annexe MCCC LANSAD							
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'absence justifiée à une épreuve :

- si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,
- si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.

Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences injustifiées.

REMARQUES :

* Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

UE 3 : Z219CU03 : Techniques expérimentales : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance. A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

UE 4 : Z219CU05 : Cristalochimie : A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve). Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Physique-Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Thermodynamique des systèmes réels (Z319EU04)	3		EvC EvT	50	5 1	TP + M E	- 1h30	3 1	TP* + M E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Electrochimie (Z319EU05)	3		EvC EvT	50	2 1	M + E E	1h30 1h30	2 1	M*+ E E	1h30 1h30	1 1	E E	1h 1h30
		UE 3 : Chimie organique : applications et TP (Z319EU12)	3		EvC	100	3	M+O+A	30'	3	M+O+A*	30'	1	O	20'
		UE 4 : Chimie inorganique approfondie (Z319EU13)	3		EvC EvT	50	3 1	E + 2 TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 5 : Mécanique des fluides (Z323EU01)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6 : Thermodynamique 3 (Z323EU03)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 7 : Mécanique quantique (Z323EU22)	6												
		EC 1 : Mécanique quantique 1 (Z323EM05)		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2 (Z323EM13)		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	C	UE 9 : Anglais LANSAD 5 (Z2XXEU01)	3			Voir Annexe MCCC LANSAD									
		UE 8 : Choix UE pré-professionnalisation : 1 parmi 3	3												
		UE 8 : Pré-pro enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 8 : Projet de recherche (Z319EU27)	3		EvT	0	2	O + A	15'				1	O	15'
		UE 8 : Stage en entreprise (Z319EU26)	3		EvT	0	2	O + A	15'				1	O	15'
			30												

6	A'	UE 10 : Applications des matériaux au quotidien (Z319FU14)	3		EvC EvT	50	2 1	M + O E	15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 11 : Chimie analytique (Z319FU15)	3		EvC EvT	30	3 1	TP E	- 1h30	2 1	TP* E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 12 : Chimie quantique : de l'atome aux molécules (Z319FU16)	3		EvC EvT	60 40	2 1	E E	1h 1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 13 : Chimie organique approfondie (Z319FU17)	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
	B'	UE 14 : Physique de la matière (Z323FU28)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	2h	1	E	2h
		UE 15 : Physique expérimentale pour PC 2 (Z323FU29)	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	1	TP	4h	1	E	1h30
		UE 16 : Physique statistique (Z323FU06)	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 17 : Projet PC (Z323FU30)	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
	C'	UE 18 : Anglais LANSAD 6 (Z3XXFU01)	3			Voir Annexe MCCC LANSAD									
		UE 19 : UE libre	3			En fonction de l'UE libre choisie									
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'absence justifiée à une épreuve :

- si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,
- si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.

Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences injustifiées.

REMARQUES :

* Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

UE 1 : Z319EU04 : Thermodynamique des systèmes réels : Conservation de la note moyenne d'EvC en 2ème chance, quelle que soit la note.

UE 2 : Z319EU05 : Electrochimie : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

UE 3 : Z319EU12 : Chimie organique : applications et TP : A test en ligne sur la sécurité. Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

UE4 : Z319EU13 : Chimie inorganique approfondie : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance. 50% EvC = 25% E + 25% des 2 TP

UE 7 : Choix UE Pré-professionnalisation 1 parmi 2 : Projet de recherche ou Stage en entreprise : A = CV + lettre de motivation + implication dans la recherche active du stage ou du projet

UE 9 : Z319FU14 : Applications des matériaux au quotidien : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

UE 10 : Z319FU15 : Chimie analytique : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

UE 12 : Z319FU16 : Chimie quantique : de l'atome aux molécules : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

UE 13 : Z319FU17 : Chimie organique approfondie : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

NIVEAU 3 - Parcours Pluridisciplinaire-Sciences

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Thermodynamique des systèmes réels (Z319EU22)	3		EvC EvT	50	5 1	TP + M E	- 1h30	3 1	TP* + M E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Chimie organique : applications et TP (Z319EU12)	3		EvC	100	3	M+O+A	30'	3	M+O+A*	30'	1	O	20'
		UE 3 : Mécanique des fluides (Z323EU01)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 4 : Thermodynamique 3 (Z323EU03)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 5 : Sciences expérimentales pluridisciplinaires 1 (Z326EU25)	6												
		EC 1 : Géologie (Z322EM03)		0.4	EvT	0	1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h30
		EC 2 : Physique (Z323EM01)		0.6	EvC EvT	30	2 1	TP O	15'	1	O	15'	1	O	15'
		UE 6 : Mathématiques pluridisciplinaires 1 (Z320EU07)	3		EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Français pluridisciplinaire 1 (Z320EU11)	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		C	UE 8 : UE Pré-professionnalisation : Enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E
	UE 9 : Anglais LANSAD 5 (Z2XXEU01)		3			Voir Annexe MCCC LANSAD									
				30											
	A'	UE 10 : Applications des matériaux au quotidien (Z319FU14)	3		EvC EvT	50	2 1	M + O E	15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 11 : Chimie analytique (Z319FU15)	3		EvC EvT	30	3 1	TP E	- 1h30	2 1	TP* E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 12 : Physique de la matière (Z323FU28)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	2h	1	E	2h
		UE 13 : Physique expérimentale pour PC 2 (Z323FU29)	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	1	TP	4h	1	E	1h30
		UE 14 : Sciences expérimentales pluridisciplinaires 2 (Z326FU28)	6												

6	B'	EC 1 : Chimie (Z319FM01)		0.4	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 45'	2 1	TP E	- 45'	1	E	45'
		EC 2 : Biologie (Z326FM01)		0.6	EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 45'	1	E	- 45'	1	E	45'
		UE 15 : Mathématiques pluridisciplinaires 2 (Z320FU10)	3		EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Français pluridisciplinaire 2 (Z320FU08)	3		EvC EvT	50	2 1	E+A E	1h30 2h	1	E	2h	1	E	2h
	C'	UE 17 : UE libre (suivi de classe ou partenaire scientifique)	3		En fonction de l'UE libre choisie										
		UE 18 : Anglais LANSAD 6 (Z3XXFU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas d'absence justifiée à une épreuve :

- si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,
- si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.

REMARQUES :

* Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

UE 1 : Z319EU04 : Thermodynamique des systèmes réels : Conservation de la note moyenne d'EvC en 2ème chance, quelle que soit la note.

UE 2 : Z319EU12 : Chimie organique : applications et TP : A test en ligne sur la sécurité. Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

UE 4 : Sciences expérimentales pluridisciplinaires 1 : EC 2 Physique : Conservation de la note de CC en 2ème chance si supérieure ou égale à 10, sinon l'oral de 2ème chance compte pour l'intégralité de la note de l'EC.

UE 9 : Z319FU14 : Applications des matériaux au quotidien : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

UE 10 : Z319FU15 : Chimie analytique : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

UE 12 : Sciences expérimentales pluridisciplinaires 2 : EC 1 : Chimie : Note de CC conservée (quelle que soit la note obtenue en 1ère session).

UE 14 : Français pluridisciplinaire : A = devoir maison. Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

UE 15 : Choix UE libre parmi 2 : Pour l'UE libre " Stage en établissement - Suivi de classe" : EvC1 (70 %) : sciences de l'éducation, E (1h30) + A (Oral ou Ecrit en fonction du nombre d'inscrits) et EvC2 (30 %) : techniques d'expression, A (Dossier individuel). En 2ème chance écrit portant sur les sciences de l'éducation.

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is shown.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
	LANSAD Autres langues LCC/ LCSH													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
	LANSAD Anglais STAPS													
	N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	60 min/ 10min	2	E + O	60min/ 10 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	10min	1	O	10 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	O	15 min	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S5 EAD		1	EvT		1	O	10 min				1	O	10min
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E et/ou O	1h/ 15 min
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min

2	N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD Anglais PSSSE EAD													
	N1 S2 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	10min				1	O	10min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



UFR CHIMIE

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

Licence Professionnelle Chimie Analytique, Environnement

Parcours : Chimie Analytique, Contrôle, Qualité, Environnement

Conseil de Gestion : 28/08/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is positioned above the name of the Vice-President.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Christine TAVIOT-GUEHO; Jean-Yves COXAM**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Chimie Analytique, Contrôle, Qualité, Environnement	Christine TAVIOT-GUEHO	christine.taviot-gueho@uca.fr
	Jean-Yves COXAM	j-yves.coxam@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement
Assiduité aux TD	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement
Assiduité aux TP	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'assiduité sera prise en compte par une note au sein de chaque UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Si le nombre d'évaluations d'une UE est égale à 2, une épreuve de substitution sera proposée à tout étudiant ayant une absence justifiée lors d'une évaluation. Une note de 0 sera attribuée à tout étudiant absent injustifié à une épreuve. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Non-alternant	16 semaines	Mars-Juin
Alternant	9 mois	Selon calendrier sur la période Octobre-Aout

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

Nicolas BATISSE, nicolas.batisse@uca.fr

Virginie VINATIER, virginie.vinatier@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Licence Professionnelle Parcours Chimie Analytique, Contrôle, Qualité, Environnement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE 0 à 4 et UE 5	36		B'
B'	UE 6 et 7 (Projet tutoré + stage)	24		A/A'

Parcours Chimie Analytique, Contrôle, Qualité, Environnement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 0 : Bases théoriques en sciences, anglais technique	6												
		EC 1 : Physique – Mathématiques -Statistiques		0.5	EvC	100	≥2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Chimie		0.25	EvC	100	≥2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais technnique		0.25	EvC	100	≥2	E+O		1	E	1h	1	E	1h
		UE1 : Physico-chimie et Métrologie	6												
		EC 1 : Physico-chimie et métrologie		0.6	EvC	100	≥2	E		3	E	2h	1	E	1h30
		EC 2 : TP		0.4	EvC	100	≥2	TP		2	TP	6h	1	O	20'
		UE 2 :Spectroscopies atomiques et moléculaires	6												
		EC 1 : Spectroscopie atomique		0.4	EvC	100	≥2	E		1	E+TP	1h	1	E	1h
		EC 2 : Spectroscopies moléculaires		0.6	EvC	100	≥2	E+TP		3	E+TP	12h	2	E+O	1h+20'
		UE 3 : Chromatographies, spectroscopie RMN et masse, Couplages	6												
		EC 1 : Chromatographie liquide/gaz, ionique		0.3	EvC	100	≥2	E		1	E	30'	1	E	30'

		EC 2 : RMN / Spectrométrie de masse		0.5	EvC	100	≥2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC3 : TP		0.2	EvC	100	≥2	TP		4	TP	16h	1	O	20'
		UE 4 : Méthodes d'analyses structurales, morphologiques et thermiques	6												
		EC 1 : Diffraction X, fluorescence X		0.3	EvC	100	≥2	E		1	E	30'	1	E	30'
		EC 2 : Porosité, granulométrie - Microscopie électronique		0.5	EvC	100	≥2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : TP		0.2	EvC	100	≥2	TP		3	TP	12h	1	O	20'
			30												
2	A'	UE 5 : Chimie de l'environnement	6												
		EC 1 : Chimie de l'air, de l'eau, des sols		0.3	EvC	100	≥2	E		1	E	1h30	1	E	1 h
		EC 2 : Paramètres globaux, traitements -Normes, qualité et législation		0.5	EvC	100	≥2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		EC3 : TP		0.2	EvC	100	≥2	TP		6	TP	24h	1	O	20'
	B'	UE 6 :Projet tutoré/compétences génériques	9												
		EC 1 : Connaissance et gestion de l'entreprise Gestion de projets		0.3	EvC	100	3	M+S+E		2	O+E	50'	2	O+E	20'+50'
		EC 2 : Projet tutoré		0.7	EvC	100	3	M+S+E		2	M+S	-	1	O	20'
		UE 7 : Stage	15	1	EvC	100		M+S					1	O	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves de EvC pour les étudiants en RSE.



UFR CHIMIE

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

Master Chimie

Parcours : Chimie Alternative - concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine

Parcours : Matériaux Fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants

Conseil de Gestion : 28/08/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 26/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is shown.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Fabrice Anizon

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Chimie Alternative - concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine	Fabrice Anizon	fabrice.anizon@uca.fr
Matériaux Fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants	Katia Araujo Da Silva	katia.araujo_da_silva@uca.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Peut être contrôlée, le retard peut conduire à l'éviction de la séance
Assiduité aux TD	Peut être contrôlée, le retard peut conduire à l'éviction de la séance
Assiduité aux TP	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 1 absence injustifiée.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée - Si l'évaluation continue est constituée de 2 épreuves, l'absence à l'une des épreuves conduira à une épreuve de substitution (écrit ou oral) dont la nature sera décidée par l'enseignant. - Si le nombre d'épreuves d'évaluation continue est supérieur à 2, l'absence justifiée conduira à une neutralisation de l'épreuve concernée, jusqu'à concurrence d'un tiers de la note finale. Au-delà, des épreuves de substitution seront proposées, selon les mêmes règles que pour l'évaluation continue à 2 épreuves. Absence injustifiée L'absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves d'Evaluation continue dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	44 jours	Avril-Août
M2	5 mois	Janvier-Août

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 CA : Francis GIRAUD

M1 MF : Malika EL-GHOZZI

M2 CA : Fabrice ANIZON

M2 MF : Katia ARAUJO

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Chimie Alternative				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 7 (Semestre 1)	30	A'	
A'	UE 8 à 16 (Semestre 2)	30	A	

Master 2 - Parcours Chimie Alternative				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 8	30		B'
B'	UE 9 (Stage)	30		A

Master 1 - Parcours Matériaux Fonctionnels				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 7 (Semestre 1)	30	A'	B'
A'	UE 8 à 11 (S2 sauf stage)	15	A	B'
B'	UE12 (stage)	15		A et A'

Master 2 - Parcours Matériaux Fonctionnels				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 9	30	A'	B'
A'	UE 10 à 12	9	A'	B'
B'	UE 13, 14	21		A et A'

MASTER 1 - Parcours Chimie alternative – Concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					E avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Chimie Organique	6		EvC EvT	30	5 2	TP E	- 1h30+1h	5 2	TP # E	- 1h30+1h	1	E	2h
		UE 2 : Chimie Inorganique	6		EvC EvT	50	2 1	E + TP E	2h 2h	2 1	E + TP # E	2h 2h	1	E	2h
		UE 3 : Chimie Physique	6												
		EC 1 : Photochimie		0.25	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Cinétique chimique avancée		0.25	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3 : Chimie théorique		0.5	EvC EvT	33	2 1	TP E	- 2h	2 1	TP # E	- 2h	1	E	2h
		UE 4 : Préparation d'échantillons et Analyse	3		EvC EvT	50	4 1	TP E	- 1h	4 1	TP # E	- 1h	1 1	E E	1h 1h
		UE 5 : Eco-conception, Qualité	3												
		EC 1 : Eco-conception		0.6	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Qualité		0.4	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		UE 6 : Communication et Culture d'entreprise	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 7 : Analyse Structurale	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
			30												
		UE 8 : Projet (initiation à la recherche)	3		EvT	0	2	M + O	20'				1	O	20'

2	A'	UE 9 : Anglais	3		EvC	100	2	M + O	20'	2	M + O	20'	1	O	20'
		UE 10 : Stage	6		EvT	0	2	M + O	30'				2	M + O	30'
		UE 11 : Chimie hétéro-aromatique	3		EvC EvT	20	2 1	TP E	- 1h30	2 1	TP # E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 12 : Synthèse peptidique	3		EvC EvT	50	2 1	TP + O E	- 2h	2 1	TP + O # E	- 2h	1	E	2h
		UE 13 : Glycochimie	3		EvC EvT	25	2 1	TP E	- 2h	2 1	TP # E	- 2h	1	E	2h
		UE 14 : Introduction à la catalyse et synthèse asymétrique	3												
		EC 1 : Métallocatalyse, synthèse asymétrique		0.8	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Biocatalyse		0.2	EvT	0	1	O	20'				1	E	30'
		UE 15 : Physico-Chimie : séparations et formulation	3		EvC	100	5	TP+E	-	5	3TP#+2E	-	1	E	2h
		UE 16 : Introduction au Génie Chimique	3		EvC EvT	40	4 1	TP + A E	- 2h	4 1	TP + A E	- 2h	1	E	2h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'EvC pour les étudiants en RSE.

UE 1 Chimie Organique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 2 Chimie Inorganique : L'écrit d'EvC concerne le cours et les TD. Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 3 Chimie Physique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 4 Préparation d'échantillons et Analyse : La note moyenne d'évaluation continue est conservée en 2nde chance si ≥ 10 . Si <10 , la 2nde chance comprend deux épreuves.

UE 12 Chimie hétéro-aromatique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 13 Synthèse peptidique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 14 Glycochimie : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 16 Physico-chimie : séparations et formulation : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 17 Introduction au Génie Chimique : A désigne un projet. Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

MASTER 2 - Parcours Chimie alternative – Concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Sciences Economiques Humaines et Sociales, Propriété Intellectuelle	3												
		EC 1 : Fondamentaux de gestion		0.5	EvC	100	2	E	-	2	E	-	1	E	1h30
		EC 2 : Propriété Intellectuelle		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 2 : Anglais	3		EvC	100	2	M + O	20'	2	M + O	20'	2	M + O	20'
		UE 3 : Catalyse	6												
		EC 1 : Métallocatalyse		0.5	EvT	0	2	E	1h30+30'				2	E	1h30+30'
		EC 2 : Biocatalyse		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 4 : Stratégies de Synthèse	6												
		EC 1 : Rétrosynthèse, réactions à économie d'atomes		0.6	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Etude de synthèse multi-étapes		0.4	EvC	100	3	A+2O	2x30'	3	A+2O	2x30'	1	E	2h
		UE 5 : Milieux réactionnels	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 6 : Méthodes d'activation	3		EvC	100	2	O + E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 7 : Industrialisation	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 8 : Utilisation des bio-ressources	3												

		EC 1 : Substances naturelles, Matières premières		0.6	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Valorisation de la biomasse, biologie synthétique		0.4	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
			30												
4	B'	UE 9 : Stage	30		EvT	0	2	M + O	40'				2	M + O	40'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 4 : Stratégies de Synthèse, EC2. A = Devoir Maison

MASTER 1 - Parcours Matériaux Fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Chimie Organique	6		EvC EvT	30	5 2	TP E	- 1h30+1h	5 2	TP # E	- 1h30+1h	1	E	2h
		UE 2 : Chimie Inorganique	6		EvC EvT	50	2 1	E + TP E	2h 2h	2 1	E + TP # E	2h 2h	1	E	2h
		UE 3 : Chimie Physique	6												
		EC 1 : Photochimie		0.25	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Cinétique chimique avancée		0.25	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3 : Chimie théorique		0.5	EvC EvT	33	2 1	TP E	- 2h	2 1	TP # E	- 2h	1	E	2h
		UE 4 : Préparation d'échantillons et Analyse	3		EvC EvT	50	4 1	TP E	- 1h	4 1	TP # E	- 1h	1 1	E E	1h 1h
		UE 5 : Eco-conception, Qualité	3												
		EC 1 : Eco-conception		0.6	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Qualité		0.4	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		UE 6 : Communication et Culture d'entreprise	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	UE 7 : Propriété des matériaux 1	3		EvT	100	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		30													

2	A'	UE 8 : Projet bibliographique (initiation à la recherche)	3		EvT	0	2	M + O	20'				1	O	20'
		UE 9 : Anglais	3		EvC	100	2	M + O	20'	2	M + O	20'	1	O	20'
		UE 10 : Propriétés des matériaux 2	3		EvC EvT	40	2 1	E + TP E	30' 2h	2 1	E + TP # E	30' 2h	1	E	2h
		UE 11 : Mise en forme, élaboration	6		EvC EvT	50	2 1	E + TP O	1h 20'	2 1	E + TP # O	1h 20'	1	E	2h
	B'	UE 12 : Stage	15		EvT	0	2	M + O	30'				2	M + O	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'EvC pour les étudiants en RSE.

UE 1 Chimie Organique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 2 Chimie Inorganique : L'écrit d'EvC concerne le cours et les TD. Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 3 Chimie Physique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 4 Préparation d'échantillons et Analyse : La note moyenne d'évaluation continue est conservée en 2nde chance si ≥ 10 . Si < 10 , la 2nde chance comprend deux épreuves.

UE 7 Techniques avancées de Caractérisation : L'écrit de EvC concerne le cours et les TD, le mémoire les TP. Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 12 Propriétés des matériaux : L'écrit d'EvC concerne le cours et les TD. Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 13 Mise en forme, élaboration : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 14 Matériaux émergents : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

MASTER 2 - Parcours Matériaux Fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Sciences Economiques Humaines et Sociales, Propriété Intellectuelle	3												
		EC 1 : Fondamentaux de gestion		0.5	EvC	100	2	E	-	2	E	-	1	E	1h30
		EC 2 : Propriété Intellectuelle		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 2 : Anglais	3		EvC	100	2	M + O	20'	2	M + O	20'	2	M + O	20'
		UE 3 : Fonctionnalisation et traitement de surface	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 4 : Modélisation moléculaire des Interfaces à base polymère	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 5 : Mise en forme et nanostructuration	3		EvC EvT	50	3	TP E	2h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Matériaux composites et polymères	3												
		EC 1 : Matériaux composites		0,4	EvC	100	3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Polymères		0,6	EvC	100	5	3E + 2O	3h05	2	E+O	2h30	2	E+O	2h30
		UE 7 : Matériaux pour la santé et l'environnement	3												
		EC 1 : Matériaux pour la santé		0,5	EvC	100	2	2E	1h	1	E	30'	1	E	30'
		EC 2 : Matériaux pour l'environnement		0,5	EvC	100	2	2O	30'	1	E	30'	1	E	30'
		UE 8 : Matériaux pour l'énergie	3		EvC EvT	25	3	O 2E	2h30	3	2E+O	2h30	3	2E+O	2h30
		UE 9 : Techniques avancées de caractérisation	6		EvC EvT	50	5	3TP 2E	1h	1	E	2h	1	E	2h

			30												
4	A'	UE 10 : Caractérisation surface et Interface	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 11 : Critères de choix	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 12 : Recyclage, Nocivité, Cycle de Vie, Durabilité	3												
		EC 1 : Recyclage, nocivité, cycle de vie		0,5	EvC	100	3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC 2 : Durabilité		0,5	EvC	100	1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	B'	UE 13 : Projet et employabilité	3		EvC	100	2	M+O	40'	2	M+O	40'	2	M+O	40'
		UE 14 : Stage ou alternance (minimum 5 mois)	18		EvT	0	2	M + O	40'				2	M + O	40'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is placed over a faint, light grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELDFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Master 1/2 LANSAD SCIENCES

			Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
	MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits												
Semestre 1 ou 2	EUIP												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

Semestre 1 ou 2	MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits												
	EUPI												
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Graduate track : Automatique, robotique <i>parcours PAR</i> et Informatique <i>parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		pas de RSE			≥ 2	M + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR MATHÉMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
	UFR CHIMIE												
	Chimie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	UFR BIOLOGIE												
	Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	M + O	0h20
Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		≥ 2	A* + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20	

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



UFR CHIMIE

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2023 - 2024**

Master Ingénierie de Conception

Parcours : Packaging écoconception

Parcours : Packaging numérique (non ouvert en 2023-2024)

Conseil de Gestion : 28/08/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is shown.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Christophe CAPERAA

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M2 Packaging Ecoconception	Christophe CAPERAA	Christophe.CAPERAA@uca.fr
M2 Packaging Numérique	Christophe CAPERAA	Christophe.CAPERAA@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	La présence en Cours Magistral peut être contrôlée
Assiduité aux TD	La présence en Travaux Dirigés peut être contrôlée
Assiduité aux TP	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 1 absence injustifiée.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence(s) injustifiée(s).

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	12 semaines	04/03/24 au 24/05/24
M2 : parcours PE et parcours PN	4 mois	02/04/24 au 30/08/24

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Christophe CAPERAA

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 4 (Semestre 1)	30	B	
B	UE 5 à 8 (Semestre 2)	30	A	

Master 2 - Parcours Packaging Ecoconception				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A'	UE 9 à 12 et UE 17 et 18	39		B'
B'	UE 19 (stage Conception)	21		A'

Master 2 - Parcours Packaging Numérique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A'	UE13 à 16 et UE20 et 21	39		B'
B'	UE22 (Stage Numérique)	21		A'

MASTER 1 - Ingénierie de Conception

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Mise à niveau	9		EvC	100	4	E	4h	1	E	4h	1	E	4h
		UE 2 : Concepteur volume 1	9		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Ecoconcepteur 1	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 4 : Chef projet 1	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
				30											
2	B	UE 5 : Concepteur volume 2	6		EvC	100	2	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 6 : Concepteur décors 1 *	9		EvC	100	2	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 7 : Ecoconcepteur 2 *	9		EvC	100	2	E + M	2h	1	E	2h	1	E	3h
		UE 8 : Chef projet 2	6												
		EC 1 : Outils pour projet		0.5	EvC	100	3	E	2	1	E	2h	2	E	2h
		EC 2 : Stage		0.5	EvT	0	2	M+S	-				1	M+S	-
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

UE4 : un enseignement de 24h d'anglais est prévu correspondant à la moitié de la note donc équivalent à 3 ECTS

UE8 : un enseignement de 24h d'anglais est prévu dans l'EC1 correspondant à la moitié de la note donc équivalent à 3 ECTS

(*) Initiation à la Recherche : se fait en M1 dans les UE6 (24h) UE7 (16h) et en M2 dans l'UE 10(8h) : sous forme de projet dans lequel les étudiants doivent intégrer de l'innovation scientifique dans ces projets.

De plus une visite des laboratoires de recherche est prévue dans le planning (1 journée de 8h)

MASTER 2 parcours Packaging Ecoconception

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A'	UE 9 : Concepteur volume 3	9		EvC	100	3	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 10 : Concepteur décors 2 *	9		EvC	100	3	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 11 : Ecoconcepteur 3	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 12 : Chef projet Conception 1	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	2	E	2h
			30												
4	A'	UE 17 : Concepteur décors 3	3		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 18 : Chef projet Conception 2	6		EvC	100	3	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
	B'	UE 19 : Stage Conception	21		EvT	0	1	M+S	1h				1	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : un enseignement de 24h d'anglais est prévu correspondant à la moitié de la note donc équivalent à 3 ECTS

(*) Initiation à la Recherche : se fait en M1 dans les UE6 (24h) UE7 (16h) et en M2 dans l'UE 10(8h) : sous forme de projet dans lequel les étudiants doivent intégrer de l'innovation scientifique dans ces projets.

MASTER 2 parcours Packaging Numérique (non ouvert en 2023-2024)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A'	UE 13 : Concepteur Numérique 1	9		EvC	100	3	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 14 : Prototypage Numérique	6		EvC	100	3	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 15 : Emballage innovant	9		EvC	100	4	E	4h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 16 : Chef projet Numérique 1	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	2	E	2h
			30												
4	A'	UE 20 : Concepteur Numérique 2	3		EvC	100	3	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 21 : Chef projet Numérique 2	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	B'	UE 22 : Stage Numérique	21		EvT		1	M+S	1h				1	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 16 : un enseignement de 24h d'anglais est prévu correspondant à la moitié de la note donc équivalent à 3 ECTS